

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7339349001

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.20minutes.fr/al/7339349001>

Cette annonce a été mise en ligne le **1 septembre 2023** sur **20 Minutes Paris-idf**
Pour le département : **94 - VAL DE MARNE**

CARTER-CASH, SAS au capital de 406.750 €, siège social : 18 rue Jacques Prévert – 59650 Villeneuve d'Ascq, 440 948 578 RCS LILLE METROPOLE (société absorbante) ; YACARTER, SNC au capital de 600.000 €, siège social : 7 rue des Alouettes – 94320 Thiais, 899 824 783 RCS CRETEIL (société absorbée). Par DAU du 31/08/2023, l'associé unique de CARTER-CASH (société absorbante) a constaté la réalisation de la fusion avec la société YACARTER (société absorbée) à effet du 31/08/2023 à minuit. Le mali de fusion s'élève à (1.935.103,96) €. CARTER-CASH, société absorbante, étant propriétaire de la totalité des parts sociales de YACARTER depuis une date antérieure à celle des dépôts du projet de fusion aux greffes des TC de CRETEIL et LILLE METROPOLE, il n'a pas été procédé à une augmentation du capital de CARTER-CASH, et YACARTER a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion en date du 31/08/2023 à minuit avec effet rétroactif comptable et fiscal au 01/10/2022. Les actes et pièces relatifs à cette opération de fusion ont été déposés aux greffes des TC de CRETEIL et LILLE METROPOLE.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex



D. M.